

Déclaration liminaire CFDT CTPC du 19 octobre 2009

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le projet de loi de Finances 2010 qui nous est présenté, confirme notre déclaration liminaire au CTPC du 19 mai dernier, elle-même s'inscrivant dans la continuité de nos précédentes déclarations.

Ce PLF 2010 est révélateur d'un choix de société fait par le gouvernement.

La communication des ministres met l'accent sur les 141 milliards d'euros de déficit de l'Etat. Ajoutés au déficit prévisionnel des organismes sociaux, le déficit public total devrait franchir la barre des 160 milliards d'euros, soit 8,2 % du produit industriel brut (PIB). La faute à la crise disent-ils, crise qui a réduit comme peau de chagrin les recettes fiscales (- 53 milliards d'euros) et amené à injecter des montants élevés au titre du plan relance (+ 15 milliards). En 2010, le déficit de l'Etat devrait être ramené à 116 milliards, mais il faudrait y ajouter le coût du grand emprunt et le déficit des organismes sociaux, estimés à 48 milliards d'euros. Si bien que **l'ensemble du déficit public l'année prochaine pourrait atteindre 170 milliards d'euros !**

Avec la suppression de la taxe professionnelle, la baisse de TVA dans la restauration, les exonérations de cotisations sociales et d'impôts sur les heures supplémentaires et les cotisations sociales remboursées par l'Etat mises en œuvre en 2009 et 2010, **l'Etat se prive d'une quarantaine de milliards d'euros par an, dont les trois quarts au bénéfice de certaines entreprises et des couches sociales les plus favorisées.**

Et hors de question de remettre en cause le bouclier fiscal ! Pire, les niches fiscales continuent de proliférer et les droits de successions sont quasiment supprimés ! Ce PLF utilise opportunément la crise pour accentuer des réductions fiscales à destination des milieux qui ont le moins souffert. **Le déficit se creuse moins pour relancer l'économie que pour réduire des prélèvements perçus comme excessifs et prédateurs !**

Enfin, ce PLF confirme la suppression de 34.000 postes dans la Fonction publique d'Etat en 2010, dont 137 suppressions nettes après transferts dans le seul périmètre de notre administration centrale. Ce seront bien au total 58 % des départs en retraite qui ne seront pas remplacés dans nos ministères financiers !

Le gouvernement s'obstine dans sa politique à l'encontre de la Fonction publique et de ses personnels, dans un contexte de crise qui détruit des milliers d'emploi et qui exige une mobilisation intensive de tous les services publics particulièrement ceux qui sont directement en prise avec les demandeurs d'emploi et les entreprises en difficulté. Le taux de chômage a augmenté de 0,6 point par rapport au 1er trimestre 2009. Pour la France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 9,1 %, soit près de 2,6 millions de personnes. Plus généralement **en France métropolitaine, 3,3 millions de personnes ne travaillent pas mais souhaitent travailler.**

En conclusion, l'ensemble des choix budgétaires proposés pour 2010 témoigne de la foi libérale du gouvernement : les prélèvements fiscaux doivent baisser coûte que coûte, surtout pour les plus riches, au motif qu'ils freinent le dynamisme du marché.

Je vous remercie pour votre attention.